

***LA COOPERATION DECENTRALISEE ET LE BENEVOLAT ASSOCIATIF COMME
MOYENS D'ECHANGE DES CONNAISSANCES ET DE PROMOTION CULTURELLE***

Sékouna KEITA

Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication

Laboratoire : CREM (centre de recherche sur les médiations)

Université Paul Verlaine de Metz (France)

Adresse personnelle : 2 Rue de la Vignotte, 57000 Metz, France

Tel: (0033) 6 60 64 13 97.

E-mail: sekounak@yahoo.fr

Résumé

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), conjuguées à la mondialisation qu'elles accélèrent ont significativement influencé nos modes de vie et de fonctionnement au quotidien et tous les domaines d'activités sont concernés. Le développement et l'appropriation des TIC ne se font pas de façon identique à travers le monde. Selon les régions et les continents, le rythme est très différent : accéléré d'un côté, très moyen voire lent de l'autre. La notion de *la fracture numérique* traduit cette disparité. La coopération décentralisée et le bénévolat associatif sont susceptibles d'y apporter des réponses humaines et justes.

Mots clés : coopération, mondialisation, solidarité numérique, communication, diversité

Abstract

In recent decades, Information Technology and Communications, combined with accelerating globalization, have significantly influenced our lifestyles and daily operations in all areas of activities are concerned. The development and adoption of ICT are not same way throughout the world. Depending on the region, according to continents, the pace is very different: accelerated on the one hand, very slow or even medium on the other. The concept of the digital divide reflects this disparity. Decentralized cooperation and volunteer associations provide answers human and fair.

Keyword: cooperation, globalization, digital solidarity, communication, diversity

INTRODUCTION

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont l'ensemble des outils utilisés notamment pour collecter, traiter, stocker et/ou échanger des informations et des données, généralement de façon virtuelle. Ce sont des outils de communication, d'accès à l'information, mais aussi de promotion de soi en tant que peuple, culture ou identité. Depuis quelques décennies, ces technologies, conjuguées à la mondialisation qu'elles accélèrent, révolutionnent fondamentalement nos façons de faire sur la planète. Internet, l'outil informatique et divers réseaux et supports électroniques... ont significativement influencé nos modes de vie et de fonctionnement au quotidien. Qu'il s'agisse des communications interpersonnelles, des transports, du fonctionnement des organisations publiques ou privées, des recherches scientifiques, de la médecine, des finances ou des relations économiques etc., tous les domaines d'activités sont concernés. Ce qui fait dire à B. Miège que « la technique est aujourd'hui « diffusée » dans tous les champs sociaux, mais elle l'est particulièrement, de manière insistante et toujours renouvelée dans la sphère de l'information-communication. » (Miège, 2007 : 22). Car ces outils facilitent la gestion de grosses bases de données, des ressources humaines et financières, améliorent les capacités de projection culturelle et médiatique, jouant « un rôle de plus en plus important dans la gestion et la structuration des relations sociales quotidiennes et la nature même de l'ordre social. »¹ Les TIC sont en particulier des outils qui favorisent le développement et la diversification des échanges tant économiques que culturels. Grâce à elles, le monde devient un « village planétaire », avec notamment la réduction des frontières et le rapprochement des peuples, la rapidité de la circulation des personnes, des biens et des informations. Elles ont précipité le monde dans la société de l'information où la savoir et la connaissance sont les clés du succès et de la domination.

L'outil le plus emblématique de ces technologies demeure Internet, le réseau des réseaux, avec ses services (messagerie électronique, le web, les échanges de données, intranet). Il constitue en effet un moyen d'information et de communication, un moyen d'échange, un outil de médiatisation, un espace de stockage de données, un relai amplificateur des autres médias (radio, télévision, presse ...). Aujourd'hui, les organisations de toutes sortes (les Etats, les collectivités, associations, ONG, entreprises...) s'en servent à des fins diverses et nombreuses, autant pour se promouvoir que pour communiquer, s'affirmer et s'imposer dans un contexte de mondialisation marqué par la concurrence et la recherche du profit. Le développement et l'appropriation des TIC ne se font pas de façon identique à travers le monde. Selon les régions, selon les continents, le rythme est très différent : accéléré d'un côté, très moyen voire lent de l'autre. La notion de *fracture numérique* ou de *fossé numérique* traduit cette disparité. Cette communication va porter sur trois points essentiels : l'inégalité d'accès et d'usage des TIC, les conséquences qui en résultent et enfin les modes de coopération bénévoles et non gouvernementales qui permettent d'y faire face avec efficacité.

I. MONDIALISATION ET FRACTURE NUMERIQUE

La fracture numérique (traduction de l'expression américaine *Digital Divide*) est une des caractéristiques de la société de l'information. « Elle désigne le fossé qui sépare ceux qui utilisent les potentialités des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour leur accomplissement personnel ou professionnel et ceux qui ne sont pas en état de les exploiter faute de pouvoir accéder aux équipements ou de compétences. »² Plus que partout ailleurs, le monde occidental, est la partie du monde où ces technologies sont les plus répandues et développées. Cela dit, la fracture numérique indique la différence de niveau de développement ou d'utilisation des TIC entre le Nord et le Sud. Pour Elie Michel, « le fossé numérique peut être défini comme une inégalité face aux possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux, ainsi que de bénéficier des capacités majeures de développement offertes par les TIC. Ces éléments sont quelques uns des plus visibles du fossé numérique, qui se traduit en réalité par une combinaison de

¹ *Une approche critique de la fracture numérique*, in Cahier de recherche, Numéro 1- Janvier 2005 (p. 2)

² Article intitulé *Fracture numérique*, signé de Jean-Louis Fulssack, Alain Kiyindou, Michel Mathien et publié sur www.ensmp.net

facteurs socio-économiques plus vastes, en particulier l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé de l'accès, le manque de création locale de contenus et la capacité inégale de tirer parti, aux niveaux économique et social, d'activités à forte intensité d'information » (Michel, 2001 : 32)

Cette différence concerne donc l'accès aux infrastructures des TIC, l'appropriation de ces technologies, la disponibilité des ressources humaines qualifiées et la promotion de la diversité linguistique et culturelle des contenus médiatiques et multimédias. Pour mesurer cette fracture numérique, quatre critères sont généralement retenus : le pourcentage d'abonnés au téléphone fixe; le pourcentage des abonnés au téléphone mobile ; le nombre relatif d'utilisateurs d'Internet et enfin le nombre d'ordinateurs pour 100 habitants. Bien que de nombreux pays du Sud s'affirment comme très High Tech (pays émergents d'Asie, Etats du Maghreb, monarchies arabiques...), le niveau de développement des TIC y reste très en deçà de ce qu'on connaît au Nord. L'Afrique sub-saharienne connaît un grand retard par rapport aux autres régions. En effet, « à l'échelle mondiale, la fracture numérique – qui porte sur les réseaux et les équipements, mais aussi sur les contenus et les langues – se mesure de façon précise : plus de 75% des utilisateurs de l'Internet sont concentrés dans la partie du monde qui compte moins de 15% des habitants de la planète. Autrement dit, plus de 80% des êtres humains n'ont pas accès, par des moyens modernes, aux informations, aux connaissances et aux savoirs accumulés par l'humanité. »³

Les causes du retard d'une partie du monde en matière des TIC sont multiples : la pauvreté, les difficultés économiques, les problèmes de formation, le faible niveau des revenus et le manque d'objectifs politiques ou stratégiques, entre autres, expliquent cette fracture et donc ce retard dans l'appropriation des technologies innovantes. Mais outre la fracture Nord-Sud, il existe aussi des disparités entre les pays du Sud et même à l'intérieur des pays, selon les zones urbaines et rurales, selon les catégories socioprofessionnelles etc. Comme le souligne un chercheur à propos du vieux continent, « l'Internet se développe rapidement en Afrique mais de façon inégale. Il existe une large fracture numérique entre les pays du continent. [...] On peut s'interroger sur les types de politiques à mettre en œuvre pour accélérer la réduction des disparités inter-étatiques dans le développement de l'Internet, sans oublier l'existence d'un fossé numérique intra-étatique. » (Conte, 2001).

La fracture numérique n'est pas sans conséquence sur les pays du Sud. Avec notamment pour corollaire l'absence au rendez-vous de l'invention et de l'innovation, le retard économique, la domination culturelle étrangère... Sans participation active à l'animation de la société de l'information, ces pays risquent de subir davantage l'acculturation et de devenir de simples consommateurs des produits médiatiques et culturels venus d'ailleurs. Ce qui de facto rend la jeunesse extravertie, impose la domination des programmes télévisuels et cinématographiques étrangers... C'est tout simplement la diversité culturelle qui est mise en péril. Diversité culturelle qui doit demeurer un enjeu principal de la société de l'information. Celle-ci est censée refléter la réalité culturelle de la planète. Les éléments qui forment cette société de l'information, c'est la dire l'information, la communication et le savoir sont « trois variables [qui] reflètent leur culture d'origine et en représentent une des facettes. »⁴ Les médias qui en sont des vecteurs essentiels portent en effet la marque de leur culture et des communautés ethniques et linguistiques dont ils émanent. Dans un contexte de mondialisation et de libéralisme qui caractérise le monde, il y a très peu de place pour les pays économiquement faibles. Leurs cultures semblent condamnées à la régression face à la domination des puissants qui accaparent l'essentiel de l'univers médiatique et cinématographique, et des outils de diffusion des connaissances notamment. Les pays du Sud sont pour la plupart dans cette situation de faiblesse, bien qu'à des degrés différents.

Ceux qui auront maîtrisé les TIC et optimisé son usage sont ceux qui domineront les autres. Cette affirmation sous forme de mise en garde est souvent prononcée par de nombreux spécialistes. Pour les

³ Guy-Olivier Segond, président du Fonds mondial pour la solidarité numérique, *Déclaration de la fracture numérique à la solidarité numérique*, intervention à la deuxième phase du SMSI, 16-18 novembre 2005, Tunis.

⁴ Source : www.ecomaccess.com: *Les peuples autochtones et la société de l'information. Etude pour la définition d'une position autochtone pour le SMSI*

auteurs de *Cyberplanète*, « le palmarès des nations s'établira en fonction du taux de raccordement des foyers, écoles et entreprises aux autoroutes de l'information, du développement du télétravail... » (Wade, Falcan, 1998 : 8). En effet, le contexte mondial depuis plusieurs décennies fait que les grandes puissances économiques sont dans une conquête de la planète, avec une volonté hégémonique de dominer les autres sur tous les autres plans (politique, culturel, scientifique et technologique). Cela se fait tout d'abord par une politique géostratégique avec les entreprises et les organismes étatiques/publics. En outre, les outils de domination culturelle et idéologique sont aussi mobilisés dans ce dessein. Dans ces pays, européens et nord-américains, la plupart des chaînes de télévision et des groupes de presse appartiennent à des conglomérats, ces grands groupes industriels et financiers qui développent leur mainmise sur la culture mondiale et sont donc dans une quête de domination planétaire. Car, aujourd'hui, les médias occidentaux, relayés par câbles, satellites et Internet, possèdent une énorme capacité de couverture et de domination culturelle.

Erik Barnouw, dans un ouvrage consacré aux médias américains, fait une analyse assez critique de ces « superpuissances médiatiques » qui forment « un cartel de la culture » (Barnouw, 1997 : 177) et concentrent tout entre leur main. Accaparés par les conglomérats, ces médias manipulent, façonnent et influencent l'information, diffusée au sein des publics nombreux et variés à travers le monde. Selon l'auteur, ils font une mainmise sur « la culture mondiale. » Il s'agit de véritables superpuissances médiatiques qui manipulent, façonnent et influencent l'information, réduisant au minimum la capacité des publics qui les reçoivent d'avoir une perception différente de la réalité. Ils leur livrent des représentations du monde sur les plans politiques, économiques et culturels avec pour objectif d'influencer leurs pensées et leurs réflexions.

Les nouvelles chaînes arabes offrent un autre regard sur ce qui se passe dans le monde, une autre représentation de l'actualité et des faits fondée sur une identité culturelle différente. L'essor des chaînes satellitaires comme Al Jazira et Al Arabiya, qui sont des chaînes d'information mondiales, est un exemple concret de l'appropriation par certains pays en développement des TIC en les mettant au service du développement des médias et du développement culturel. Car « les Etats érigent la technologie satellitaire nouvellement acquise comme preuve de modernisation et d'ouverture politique et culturelle... » (Mermier, dir., 2003 : 17). Ces médias arabes, désormais parmi les plus importants au monde, ont au moins permis de casser un monopole mondial : celui de l'information en continue jusque-là dominée par les Occidentaux, en particulier par le monde anglo-saxon (CNN, BBC). Les médias et leur contenu constituent dans le monde actuel des armes de domination importantes. Internet, nouveau média, tout aussi puissant, a démultiplié la force de couverture et de pénétration des médias classiques (audiovisuels et journaux). Les pays qui arrivent à développer des médias performants et efficaces accèdent à une certaine notoriété et acquièrent une puissance de communication capitale dans une société de l'information.

II. COOPERATION DECENTRALISEE ET BENEVOLAT ASSOCIATIF : DES STRATEGIES POUR REDUIRE LA FRACTURE NUMERIQUE

L'utilisation des TIC au service de la promotion de leurs cultures est une nécessité vitale pour tous les pays économiquement faibles et aux « cultures minoritaires » pour continuer d'affirmer leur existence et leur visibilité sur la scène internationale. C'est l'une des façons appropriées de se faire entendre, de se manifester et surtout de faire un travail autour de l'être humain, de son identité, de son esprit créatif. La réduction du fossé numérique et la promotion de la diversité des contenus culturels et linguistiques apparaissent comme des questions essentielles autour desquelles se mobilise la communauté internationale. La réduction de la fracture numérique est d'ailleurs un élément qui figure dans les Objectifs du Développement du Millénaire (élément du 8ème objectif). C'est aussi le sens du Fonds mondial pour la solidarité numérique (FMSN)⁵ lancé en mars 2005 à Genève, notamment à l'initiative

⁵ « Réunissant secteur public, secteur privé et société civile dans une fondation placée sous la surveillance de la Confédération helvétique, le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique propose un nouveau mécanisme de financement mettant les technologies de l'information au service du développement. Ce nouveau mécanisme de financement repose sur l'engagement volontaire des pouvoirs publics, locaux et nationaux, qui décident d'introduire une contribution de solidarité numérique de 1% sur les marchés publics relatifs aux technologies de

de l'Union africaine et avec le soutien des Nations-Unies. Une action qui mobilise particulièrement les gouvernements en vue de combler le fossé numérique entre le Nord et le Sud, grâce à un mécanisme de financement original.

Dans ce monde où tout semble résulter de calculs économiques ou géopolitiques, où tout se décide et s'organise en termes de profit ou d'intérêt, les entités (pays, territoires ou communautés) qui ne représentent pas une grande valeur économique et financière sont en quelque sorte condamnées à être à la traîne de la mondialisation, à en subir les méfaits plutôt qu'à y participer et jouir de ses avantages. L'insuffisance de l'accès aux TIC et de leur maîtrise est une conséquence de cette vision du monde où l'on raisonne plus en termes de marché. Les pays du Sud en sont très affectés et accusent un retard souvent considérable. Mais à côté des efforts de coopération classiques, d'autres types de coopération offrent de réelles perspectives ou opportunités pour la réduction de la fracture numérique et la promotion des TIC au service du développement. Deux modes de coopération permettent aux pays du Sud de faire face : la coopération décentralisée et le bénévolat associatif.

La coopération décentralisée concerne les relations de partenariat et d'échanges entre collectivités territoriales de deux pays, généralement par le biais de projets de développement. Le plus souvent, il s'agit d'une coopération entre une collectivité du Nord et une collectivité du Sud, voire avec des organisations de la société civile. En effet, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de leur projet de coopération, les collectivités du Nord peuvent « impliquer, dans la gestion et la conduite des actions, des représentants de la société civile locale (associations, entreprises, hôpitaux, agences techniques...) et rechercher une implication similaire de la société civile dans la collectivité territoriale partenaire à l'étranger. Dans la pratique, de nombreux partenariats, en particulier en Afrique, reposent sur le binôme collectivités-associations locales. »⁶ Approche de proximité, actions concertées, mutualisation de connaissances et d'expériences, volonté de promotion interculturelle... sont des caractéristiques de la coopération décentralisée qui mobilisent de plus en plus de collectivités et qui atteignent des niveaux de développement significatifs, notamment entre les villes françaises et celles des pays francophones d'Afrique.

De la même manière, de nombreuses ONG et associations du Nord coopèrent avec des pays du Sud en s'investissant dans divers projets de développement économique et social (éducation, santé, eau, infrastructures, la formation etc.). Les ONG et associations connaissent un développement important sur la scène internationale et se posent en contrepoids à l'idéologie libérale. L'émergence d'une société civile internationale (depuis le forum social de Porto Alegre en 2001)⁷ se caractérise par l'arrivée de nouveaux acteurs dans la solidarité internationale, enrichissant et diversifiant le champ du bénévolat et du dévouement. Des acteurs traditionnels ou émergents, issus de mouvements sociaux, syndicaux ou de l'éducation populaire. Et c'est une nouvelle conception de la solidarité entre les peuples qui est peut-être en train de voir le jour. Leur objectif principal est de rendre le monde plus juste en luttant contre toutes les inégalités, y compris en matière de développement technologique. De nombreux projets de coopération des associations dans le Sud se font dans le domaine du numérique dont l'importance en matière de progrès social et économique semble mieux comprise.

La coopération décentralisée et le bénévolat associatif peuvent permettre aux petits pays d'entrer positivement dans la société de l'information pour mettre en valeur et défendre leurs cultures, leurs langues et leur patrimoine. Ces deux types de coopération, assez proches, mettent l'être humain au

l'information, payée par le vendeur sur sa marge. Clairement spécifiée dès le début de la procédure d'appel d'offres, ne pouvant pas faire l'objet d'une interprétation ou d'une négociation, ne créant donc pas de distorsion, de concurrence, cette contribution de solidarité numérique de 1% n'est ni un impôt, ni un don : elle est un investissement dans les marchés de l'avenir, qui donne droit au label « solidarité numérique ». (Michel, 2001 : 32)

⁶ Document Cités Unies France , *La coopération décentralisée : définition et objectifs*, 2001 (p. 1)

⁷ Organisé pour la première fois en 2001 et réunissant différents acteurs sociaux, les forums sociaux mondiaux ont pour ambition d'être un contrepoint au Forum économique de Davos.

centre et tournent le plus souvent autour des échanges interculturels ou permettent de les développer. Beaucoup de projets de coopération décentralisée ou associative portent sur le développement des TIC dans les pays du Sud. « La solidarité numérique apporte des solutions techniques et humaines pour généraliser les outils de la société de l'information. Elle permet le partage des savoirs et des expériences sur un pied d'égalité. La solidarité numérique se concrétise par l'apport d'expertise, la fourniture de matériel et d'équipements, l'aide à la connexion et le financement de projets. »⁸ Aujourd'hui, il existe donc une vraie coopération décentralisée et associative dans le domaine des TIC. En France, beaucoup de collectivités françaises, soutenues financièrement ou non par le MAE mettent en œuvre dans les pays des Sud, avec les villes partenaires, des projets de coopération numérique qui passent par la formation, la fourniture d'équipements, l'informatisation des services des collectivités et la modernisation de leurs outils de communication et de gestion... Ces projets visent surtout la mise en œuvre des outils numériques au service du développement des partenaires. Mais il s'agit là aussi d'une base essentielle de renforcement des capacités de projection culturelle des villes bénéficiaires, et par delà, de tous les pays concernés.

Un investissement humain et financier réalisé bénévolement dans la cadre d'un partenariat solidaire, soit avec les collectivités soit avec les associations dans les pays bénéficiaires. Ces deux formes de coopération présentent un grand avantage : ils permettent aux pays du Sud de faire des progrès substantiels en matière de développement, notamment en matière de technologie numérique, sans avoir à s'endetter ou à payer des sommes importantes d'argent. On parle ainsi et de plus en plus de « solidarité numérique. » En effet, ce sont des coopérations Nord-Sud qui ne visent pas forcément des intérêts politiques ou mercantiles, et sont généralement dépourvues d'arrière-pensée. Les partenaires coopèrent pour s'enrichir mutuellement. Une manière originale de formation, d'acquisition ou de mutualisation des connaissances et des expériences. Ce mode d'échange présente généralement l'avantage de ne pas être soumis aux longues procédures administratives et bureaucratiques, de ne pas résulter de calculs de géopolitique mais d'être mis en œuvre par des partenaires locaux bien imprégnés des réalités de terrain. Il présente aussi l'intérêt de ne pas coûter trop cher ni aux uns ni aux autres. Car il s'agit de collaboration entre représentants de collectivités, bénévoles et/ou salariés d'associations qui s'engagent dans des projets avec les partenaires soucieux de l'acquisition et de l'utilisation des TIC au service de leur devenir.

III. DE CES COOPERATIONS NON INTERGOUVERNEMENTALES, QUE PEUT-ON TIRER EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES TIC ET DE PROMOTION DE LA DIVERSITE CULTURELLE ?

La coopération décentralisée et la coopération associative offrent des possibilités de réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud par la formation des animateurs, ingénieurs et techniciens, l'acquisition d'équipements, la diffusion d'information, la médiatisation et la promotion de ses valeurs culturelles etc. Dans le cadre de ces coopérations, il s'agira notamment de donner plus de priorité à la formation des spécialistes en TIC. Lorsque les gens sont bien formés et outillés, ils sont capables de développer et d'animer des sites web, de créer des réseaux même locaux ainsi que des contenus culturels authentiques, d'échanger avec leurs homologues d'ailleurs, d'accéder et de faire accéder à l'information sur la toile, d'introduire sur le net des contenus qui présentent et valorisent leurs cultures, leur savoir et leur savoir-faire.

Cette collaboration entre partenaires locaux peut donc aider significativement au développement numérique, à travers quatre axes essentiels. Entre autres par :

- La formation des ressources humaines (animateurs, techniciens...)
- L'acquisition de matériels et équipements technologiques, et le développement des infrastructures numériques (téléphonie, ordinateurs, l'informatisation, création des réseaux, démocratisation de l'accès à Internet, etc.)
- Le développement des institutions et infrastructures culturelles, des médias

⁸ Source : www.dsa-asn.org

- La promotion de la diversité culturelle (organisation et médiatisation d'événements culturels : expositions, salons, conférences..., création et diffusion des contenus culturels multimédias, participation aux échanges et à l'innovation)

Toutes ces actions peuvent permettre de promouvoir les contenus médiatiques et la diversité culturelle car elles permettent de « rééquilibrer la présence sur la toile des contenus du Nord et du Sud » et de « favoriser le dialogue des cultures. »⁹ En outre, elles sont susceptibles d'améliorer l'accès aux connaissances et au savoir pour les habitants des localités bénéficiaires. Il semble ainsi capital de recourir aux TIC pour améliorer le niveau des connaissances et du savoir mais aussi pour renforcer et développer les outils de communication médiatiques qui sont essentiels dans la promotion culturelle. Qu'il s'agisse des outils multimédias ou des médias classiques. Ces derniers voient avec le progrès des TIC leur performance atteindre des niveaux de couverture et d'influence toujours croissants.

IV. CONCLUSION

Internet et toutes les TIC ne sont pas des outils qui marginalisent absolument les cultures du Sud. Les TIC sont un facteur essentiel de développement et représentent une opportunité économique, politique et sociale majeure pour les pays du Sud. Elles offrent, en effet, l'occasion à toutes les cultures, aussi petites et minoritaires soient-elles, pour se mettre en valeur, se faire connaître. Car la participation de ces cultures à l'animation sur la toile peut favoriser leur visibilité et constitue une condition de réduction de l'énorme fracture numérique qui continue de se creuser. Ceci est important dans la mesure où les TIC constituent à la fois un moyen de diffusion et un moyen d'accès au savoir et à la connaissance. Même si aujourd'hui elles sont perçues aussi comme une grande opportunité, elles ne sont pas une fin en soi. L'utilité et l'intérêt qui peuvent en découler dépendent des stratégies d'usage mise en place. La capacité à s'en servir est donc une condition pour réussir à faire valoir que les cultures du Sud en générale, celles africaines en particulier, sont des véhicules du savoir, qu'elles sont riches en enseignements et dignes de figurer dans la société de l'information. En effet, « il est maintenant démontré que le développement ne peut être articulé aux seuls paramètres économiques. Au-delà, il y'a d'autres paramètres liés, des paramètres culturels. Et cette culture, pour éclore et atteindre sa parfaite efficience a besoin d'un outil de promotion et de vulgarisation qui dépasse toutes les frontières afin de donner à l'Afrique sa place dans cette mondialisation. Cet outil, c'est l'Internet. » (MBengue, 2002). Il faudrait donc une politique culturelle dynamique et volontariste avec des projets innovants qui feront des TIC leur pivot. Et en la matière, le partenariat au niveau des collectivités et des organisations associatives peut produire des résultats probants.

⁹ Source : publication du MAE, *Affirmer la solidarité numérique pour une Société de l'Information au service du développement*, (www.diplomatie.gouv.fr)

Bibliographie

BARNOUW Erik *et al.*, *Médias et conglomérats. Un regard sans concession sur les coulisses de l'industrie des médias aux États-Unis*, trad. de l'américain par Cécile Deniard. Paris, Éd. Liris, coll. Les Belles Lettres, 2005 (1997),

CONTE Bernard, *La fracture numérique en Afrique*, Centre d'Economie du Développement – (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV.

EL-KHAWAGA Dina, *Le journalisme télévisuel dans le monde arabe : l'essor d'une nouvelle profession*, contribution à l'ouvrage collectif Mermier Franck, 2003, *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Paris, éd. Maisonneuve et Larose, coll. Orient-Méditerranée

MBENGUE Moustapha, *Internet et enjeux culturels en Afrique*, mémoire présenté et soutenu en 2002, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

MICHEL Elie, *Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ? Problèmes politiques et sociaux*, La documentation française, n°861, août 2001

MIEGE Bernard, 2007, *La société conquise par la communication. Tome III Les Tic entre innovation technique et encrage social*, Grenoble, PUG

WADE Philip, FALCAND Didier, 1998, *Cyberplanète. Notre vie en temps virtuel*, Paris, éd. Autrement, coll. Mutations n° 176

Une approche critique de la fracture numérique. Cahier de recherche, Numéro 1, Janvier 2005

Cités Unies France, *La coopération décentralisée : définition et objectifs*, 2001

Publication du MAE, *Affirmer la solidarité numérique pour une Société de l'Information au service du développement*, (www.diplomatie.gouv.fr)

Les peuples autochtones et la société de l'information. Etude pour la définition d'une position autochtone pour le SMSI (www.ecomaccess.com)

www.dsa-asn.org

www.ensmp.net